

Rapport du Trésorier

Exercice 2017

Comptes du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Les recettes et dépenses sont les suivantes :

U4U AISBL - Exercice 2017

€	DB	CR	Soldes
Report à nouveau		7 942,93	
Dépenses	118 830,29		
Recettes		120 968,46	
Total et report à nouveau	118 830,29	128 911,39	10 081,10
Factures sur exercice antérieur		8 307,69	
Factures à recevoir	2 773,11		
Solde de l'exercice	121 603,40	137 219,08	15 615,68

Recettes et dépenses hors report à nouveau et factures sur exercice antérieur, plus factures à recevoir

Résultat d'exploitation

€	DB	CR	
Dépenses	113 295,71		
Recettes		120 968,46	
Solde de l'exercice	113 295,71	120 968,46	7 672,75

Factures à recevoir	€
OIB (frais d'impression)	2773,11

Côté crédit, les sources de revenu sont :

CR	€	Budget 2017
Cotisation autre	3 097,78	
Cotisation normale	20 125,15	10 000,00
Cotisation sandwiches	1 575,00	1 500,00
Cotisation Soutien	16 682,71	10 500,00
Cotisation+formation	3 857,00	
Formation	62 437,77	
Intérêts bancaires	1,26	
Livres	4 084,04	
Remboursements d'avances sur missions	4 435,21	
Versement (non-membres)	4 672,54	
Grand Total	120 968,46	
Report à nouveau		8 000,00
Total hors formation et livres	50 589,65	30 000,00

Côté débit, le poste se détaille ainsi :

DB	€	Budget 2017
Campagnes électorales	3 809,60	1 000,00
Conférences et Articles	46,00	800,00
Conférences, Articles, Concerts, etc.	2 070,96	
Cotisations U4U (CESI...)	692,00	800,00
Formation	63 992,79	
Formation (remboursement)	3 055,00	
Formation au personnel U4U	120,00	
Frais bancaires	195,09	200,00
Indemnités stagiaires	2 822,21	
Internet	344,63	400,00
Juridique	8 366,62	4 000,00
Livres Orseu	3 866,32	
Matériel & consommables	605,88	500,00
Missions	11 018,54	9 500,00
Petite restauration	3 787,64	3 500,00
Publicité (Schuman Trophy)	300,00	500,00
Rembour. cotisation U4U	289,04	
Rembour. Ventes livres U4U	78,00	
Représentation	6 501,97	1 500,00
Traductions	6 868,00	7 000,00
Divers		300,00
Grand Total	118 830,29	30 000,00
Total hors Formation et livres	47 838,18	

Le solde du compte bancaire au 31 décembre est :

Cte courant	581,10
Cte livret	9 500,00
Total :	10 081,10

Fait à Bruxelles, le 23 janvier 2018

Le Trésorier,

Victor Juan-Linares

Annexe

1- Inventaire

- Néant –

2- Patrimoine

Le seul actif de l’AISBL est son dépôt monétaire en compte bancaire.

3- Salariés de l’AISBL

- Néant -

CUSÍ LEAL Iván



Je déclare que,

J'ai été nommé par le Conseil d'Administration de l'ASBL U4U, au titre de l'art 2 dernier paragraphe du règlement d'ordre intérieur, pour effectuer la vérification des comptes de l'exercice 2017.

Méthodologie:

La vérification a été réalisée à partir d'un échantillonnage aléatoire de minimum 15 transactions de paiement sur un total de 312, et pour un montant d'EUR 61.625,89 ce qui représente le 51,86% du total des paiements réalisés dans l'année (118.830,29EUR), sans n'avoir détecté aucune erreur.

L'ajustement d'erreurs non détectés dans les annotations comptables est d'EUR 80,00, ce qui est négligeable par rapport au total des annotations.

Recommandations post vérification des comptes de l'association U4U:

- Le circuit de validation des dépenses doit éviter que les dépenses d'une personne soient validées par cette même personne. Une validation croisée doit être obligatoire, notamment pour les personnes avec un rôle d'ordonnateur de la dépense.
- Les tickets de caisse et autres papiers imprimés en encre faible doivent être photocopiés ou scannés afin d'éviter que l'effacement de l'encre les rende illisibles avec le temps.
- Les annotations explicatives autres que les informations strictement demandées pourraient être au verso du formulaire de remboursement.
- Les factures de fourniture d'eau au SEAE pointent à l'existence d'une tour à eau et de certaines bouteilles vides; il est conseillé d'inventorier les garanties et dépenses d'eau hors siège.
- Les factures de fourniture d'eau au SEAE ne correspondent pas en nombre de bouteilles (vidange), à vérifier.

Vérification faite, j'ai trouvé ces comptes sincères et véritables.

Bruxelles a 16 d'avril 2018